Journal d'un jeune instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040100

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

175. Qu'est-ce que le stère et à quoi sert-il ?
176. Quel est le multiple du stère ? qu'exprime-t-il par rapport au stère ?
177. Quel est le sous-multiple du stère ? qu'exprime-t-il par rapport au stère ?
178. Combien y a-t-il de stères dans 1 décast. ? 35 décast. ? 10 décist. ?
179. Combien y a-t-il de décistères dans 1 stère ? 16 stères ? 3 décastères ?
180. Combien y a-t-il de décastères dans 40 stères ? 620 stères ? 735 stères ?
181. Dans le courant d'un hiver 34 ouvriers ont scié chacun 84 stères 5 décist. ? combien ont-ils scié en tout de stères ?
182. Quelle est la quantité de bois que contiennent 3 piles, dont la 1re a 24 décast. 7 décist. ; la 2me 14 décastères 8 stères ; la 3me 45 stères 5 décistères ?
183. On a fait abattre 48 arbres de même âge, qui ont produit 12 décastères de bois de chauffage : combien chaque arbre, en moyenne, a-t-il produit de décistères ?
184. Si un stère de bois coûte 6 fr. 50, combien coûteront 14 stères ?
185. Combien faut-il payer pour 26 décast. 9 stères à 7 fr. 15 cent. le stère ?
186. Indiquez la quantité de bois d'une pile mesurant 7 m. 5 de longueur, 2 m. 4 de hauteur, si les bûches mesurent 0 m. 9 ?
187. Quelle est la valeur d'une pile de bois ayant 16 m. de longueur, 3 m. de hauteur et 1 m. 2 d'épaisseur, à 9 fr. 30 cent. le stère ?

B.-D.

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

Mercredi, 13. — Un intérêt tout particulier s'est attaché à l'école de ce jour : il m'est venu cinq jeunes recrues. Je ne vois pas arriver *ces nouveaux* sans éprouver je ne sais quoi de tendre, de doux, d'angélique. Le regard confiant de ces petits enfants m'attache à eux dès le premier moment, leur sourire me pénètre, et la pensée que mes discours et mon exemple auront sur l'avenir de ces jeunes âmes une influence à peu près décisive, me fait à la fois sourire et trembler. Je souris au souvenir de ces paroles : « Ce que vous ferez pour l'un de ces enfants, je le regarderai comme fait à moi-même. » Faire du bien à Jésus dans la per-

sonne de ces élèves, quel bonheur! Etre déterminé, de cette volonté ferme qui a les promesses de la paix de Dieu, à s'occuper avant tout du salut de ces âmes, quelle sainte résolution, quelle grande source de courage et quelle garantie de succès!.... Mais voici qui fait trembler : « Malheur à celui qui scandalise un de ces enfants; il vaudrait mieux pour lui qu'on le jetât au fond de la mer. » Belle et terrible parole, qui est un titre de noblesse pour l'enfance, et qui est bien capable d'inspirer aux maîtres un saint respect pour leurs disciples. Il est de fait que je suis depuis quelques jours plus réservé, plus grave, plus tendre, depuis l'arrivée à l'école de quelques nouveaux. Le respect de ces enfants m'inspire le respect de moi-même. Mais je retombe bientôt dans mes légèretés et mes faiblesses, comme si ces jeunes âmes perdaient jamais leur prix et leurs titres à mes plus ardentes sollicitudes.

Dieu soit béni de ce jour passé sans tristesse et qui finit doux comme une coupe de miel! Ils sont bien rares dans la vie...

Jeudi, 14 (matin). Arrêté là court hier soir. Un visage d'ami, celui de mon bon confrère X., s'est présenté à la porte, comme pour jeter une dernière et bien vive joie sur cette heureuse journée. Notre entretien s'est prolongé jusque très-tard dans la soirée et a été fort gai. Le cher instituteur est toujours de bonne humeur et il a le don de communiquer son entrain aux autres. Je suis presque jaloux de cette constante gaîté, qui n'est pas dans mon ami un obstacle à la réflexion, au bon jugement, comme chez d'autres que je connais et qu'on appelle avec raison des enfants...

J'entends la cloche qui appelle les fidèles à la Messe. J'y cours. La Messe, c'est la bénédiction de la journée, la porte de la sagesse, la source du courage; ce m'est toujours une grande peine quand je ne puis y assister. Comment font les instituteurs qui ne vont pas à la Messe et qui ne prient pas?

(Soir). C'est plaisir de trotter dans la campagne, sous le doux soleil d'octobre, et d'entendre les clochettes des troupeaux qui broutent par ci par là dans les prairies. Après les courses du matin, au mois de mai, rien n'est plus charmant qu'une promenade à midi, un jour de vacance, au bruit de cette musique champêtre que nos pâtres préfèrent au chant des oiseaux et à toutes les harmonies imaginables. On m'a rapporté à ce sujet le mot d'un jeune homme qui, après avoir passé plusieurs étés dans un chalet, avait été appelé auprès de son oncle à Paris. Il écrivait à ses parents : « C'est une assez belle ville que Paris; mais je m'y ennuie : on n'y voit jamais un troupeau et on n'y entend pas de clochettes. » La musique des Rossini et des Beethowen fait bâiller ces hommes à qui le souvenir d'une clochette donne le mal du pays.

Samedi, 16. L'exercice qui me plaît le plus à l'école, c'est la lecture. Là, je m'instruis en instruisant, et je trouve matière à mille observations ou réflexions utiles. Nous avons lu aujourd'hui l'histoire de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, et j'ai admiré ces paroles du Fils de Dieu : « Si j'ai mal parlé, prouvez-le moi;

si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? » Combien de jésuites, de prêtres, de religieux, d'évêques, sans compter le premier de tous, le grand Pie IX, pourraient dire aujourd'hui à leurs ignobles persécuteurs : « Si nous avons mal parlé, mal agi, mal vécu, prouvez-le. » Prouver! qui le pourrait? Si on trouvait des preuves, on ne frapperait pas, on ne calomnierait pas, on ne proscrirait pas. Les soufflets ne sont donnés que quand les raisons manquent. Jésus-Christ n'est monté au Calvaire que parce qu'il était innocent; coupable, on l'eût préféré à Barrabas et mené en triomphe. Ainsi nos évêques, nos prêtres, sont bafoués, vilipendés, proscrits, parce qu'on ne trouve chez eux que le bien, du bien partout et toujours : des mourants fortifiés et consolés; des vieillards soignés; des enfants recueillis, habillés, instruits; des pauvres tirés de la misère et du crime; que dis-je? des nations entières civilisées; des multitudes rachetées et affranchies. Telles sont les fautes, voilà les crimes qu'on punit au nom de l'humanité! Il faut ici cacher sa tête dans ses mains et se taire, ou plutôt répéter ce que Pascal disait des Francs-maçons de son temps : « Il est glorieux d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables,» et j'ajoute : si vils, si misérables, si odieux.

Le cœur s'affaiblit sur ces impressions de tristesse et on se trouve mal. Je vais un moment à mon piano. La musique, c'est si doux pour les maladies de l'âme.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Les communes, composant l'ancienne paroisse de Farvagny, sont autorisées à dédoubler leur école par la création d'une école de filles. Mlle Henriette Courlet est nommée régente. Il serait à désirer que la même mesure fût prise dans plusieurs communes où nous croyons savoir que la loi n'est pas strictement observée.

— Mlle Butty, Mélanie, d'Ursy, est nommée institutrice à Villaranon, et Mlle Borghini, Louise, institutrice à l'école inférieure des filles, à Romont.

SOLEURE. — La commune de Soleure ayant décidé que le dogme de l'infaillibilité ne serait enseigné, ni dans l'Eglise, ni dans l'école, a adressé au corps enseignant de cette ville une circulaire dans laquelle elle annonce que les livres de religion renfermant le nouveau dogme ne sont pas tolérés. Tout livre de religion devra être soumis à l'approbation du conseil d'école, qui décidera de son admission. Voilà de quelle manière les grands citoyens de Soleure entendent la liberté de conscience. Le vieux-catholicisme aura donc son tribunal de l'inquisition à Soleure.